

“ is not to be determined by the size, form or shape in which
“ it makes its appearance, but by the subject matter of the
“ work ” (1).

Maintenant donc que nous savons ce que c'est qu'un livre dans le sens juridique, voyons quelles qualités inhérentes doit posséder ce livre pour devenir l'objet légal d'un droit d'auteur.

ORIGINALITÉ.—Nous avons vu dans notre dernier article que pour obtenir la propriété d'un ouvrage de littérature il faut en être l'auteur ou bien être le représentant légal de ce dernier. Ceci nous a amené tout naturellement à parler de l'originalité d'un livre, mais nous n'avons pu alors donner à cette question tout le développement qu'elle exigeait. Nous allons donc maintenant combler cette lacune et essayer de faire comprendre les principes du droit sur ce sujet.

Et d'abord il est parfaitement établi qu'à moins d'être original, un livre ne peut être l'objet d'un droit d'auteur. Qu'est-ce donc qu'un livre *original*? Naturellement on ne s'occupe pas ici de l'originalité absolue qui, paraît-il, a toujours été une vaine utopie depuis le règne de Salomon. A mon avis un ouvrage original est celui dont le fond, ou bien la forme, ou enfin l'arrangement est le résultat du travail indépendant de l'auteur. Ainsi un homme savant étudie un phénomène de la nature qu'on n'a jamais pu expliquer d'une manière complète et satisfaisante. Après des années d'étude il croit avoir trouvé le mot de l'énigme et il publie un livre sur ce sujet. Son ouvrage sera sans doute original dans le fond même. Autre exemple. Qui ne connaît la fable du loup et de l'agneau? Et bien un beau jour je m'empare de cette histoire et je m'applique à la raconter d'une façon nouvelle sans toutefois en changer le fond. Je ne me sers pas du même rythme que le bon La Fontaine et je prête aux deux interlocuteurs un tout autre langage, avec peut-être quelques allusions à la politique. Ma nouvelle fable ne sera pas originale par le fond, mais elle l'est certainement par la forme. Enfin, un auteur publie un ouvrage en plusieurs volumes sur l'his-

(1) 2 Paine. 383, 386.